

8^E CONGRÈS DE LA FERPA - BRUXELLES, 16 -17 octobre 2018

Lignes d'orientation générales d'Agostino Siciliano, Secrétaire général désigné

Chers délégués, chères déléguées, cher Président, chers observateurs et chers invités,
Pour une grande fédération syndicale européenne représentant les retraité(e)s et les personnes âgées, comme la Ferpa, un Congrès est toujours un événement important.

Et ce Congrès l'est d'autant plus qu'il se tient en avance par rapport à la date prévue, afin de relancer le rôle de la Ferpa et d'élire la nouvelle équipe de direction, à commencer par le Secrétaire général, dont le poste est vacant depuis que Carla Cantone, élue lors du dernier Congrès à Budapest, a démissionné en raison de son élection au Parlement italien.

Étant donné que je suis le seul candidat au poste de Secrétaire général, la Direction de la Ferpa m'a chargé le 12 septembre dernier d'illustrer - et j'en suis ravi - la proposition de résolution finale du Congrès et les lignes d'orientation générales de mon mandat.

Ce Congrès se déroule dans un contexte très problématique pour l'Europe, tant du point de vue économique et social que du point de vue des politiques suivies, toujours fondées sur la rigueur et l'austérité des chiffres. Des politiques qui, dans certains pays, ont entraîné une augmentation de la pauvreté, du chômage et de l'exclusion sociale. Et une progression généralisée des idées et des mouvements anti-européens, ainsi que du sentiment d'insécurité et de peur.

En outre, au cours de cette période, les tensions entre les États et entre les différents États et l'Union européenne se sont accentuées en matière de migration.

Les visions divergentes sur la manière de gérer ce phénomène, qui implique des centaines de milliers de personnes (parmi lesquelles également beaucoup d'enfants), les différentes opinions sur le nombre de migrants à répartir entre les États, le refus de certains pays d'en accueillir, exacerbent les relations entre les pays, alors qu'un dialogue serein et constructif serait nécessaire, pour trouver des solutions communes à tous, y compris dans une perspective d'accueil en toute sécurité et d'intégration professionnelle et culturelle.

Sur cette question épineuse et sensible, je répète ce que nous avons tous approuvé lors de notre conférence de mi-mandat l'année dernière, qui s'est tenue à Rome, à l'occasion du 60^e anniversaire de la signature des traités de Rome. À savoir que la Ferpa lutte contre toute forme d'exclusion, de discrimination, de sexisme, de racisme et de xénophobie ; qu'elle s'oppose, de par son histoire, aux nationalismes, aux populismes mensongers et destructeurs, d'où qu'ils viennent, et aux divisions dangereuses, qui nous rappellent les années noires.

Continuer de répéter que la solution pour résoudre les problèmes de nos pays est de quitter l'Union européenne - comme ce fut le cas pour le Royaume-Uni -, de rétablir les frontières et de construire des murs ne contribue pas à trouver les bonnes solutions pour protéger tous les pays et tous les acteurs concernés. Au contraire, cette attitude conduit à l'isolement et à ne plus croire aux idéaux fondateurs de l'UE, le risque étant de perdre tout valeur significative, en tant qu'États et en tant qu'Union européenne, face à un monde de plus en plus globalisé et au capitalisme débridé.

Au contraire, nous avons besoin de nouveaux équilibres sociaux, qui fassent place à plus de cohésion et de solidarité, plus d'unité entre les peuples de notre Vieux Continent, plus de capacité d'accueil et d'intégration.

En tant que telle, la Ferpa doit continuer d'œuvrer pour une Europe plus unie et moins bureaucratique, plus juste et solidaire, dans la conviction qu'un changement profond est nécessaire dans les politiques actuelles de l'Union européenne.

Cette Europe a fait de nous tous des experts dans l'analyse des répercussions sur les économies des différents pays d'un dépassement du pacte de stabilité ou d'une modification de quelques décimales du produit intérieur brut, ou du prix très élevé que les États doivent payer en intérêts avec l'augmentation du spread.

Mais l'Europe que je souhaiterais voir devrait également nous apprendre à vivre ensemble et à devenir des experts sur les questions qui unissent les peuples. Elle devrait promouvoir le dialogue et le débat sur les choix en matière de politique économique et de développement afin d'améliorer les conditions de vie de millions de citoyens européens. Elle devrait nous permettre de continuer à voyager librement sans risquer de revenir présenter notre pièce d'identité pour nous déplacer d'un pays à l'autre. Elle devrait recréer le désir, dans les pays qui n'y adhèrent pas, d'accéder à la monnaie unique.

Je suis sûr, cependant, que ce serait une grande défaite pour notre génération que de ne pas pouvoir parvenir à une Europe véritablement unie.

Mais ce serait une grande défaite pour nous tous.

Même pour les partis dits « souverainistes » qui pensent que la souveraineté d'une nation et d'un peuple est préférable à toute autre autorité extérieure.

Même pour les mouvements dits « populistes » qui pensent qu'une Europe plus juste peut être construite parce qu'elle est antisystème.

Pour éviter ce scénario, je crois qu'il est essentiel que nous continuions de lutter ensemble pour renforcer la solidarité, l'égalité, la cohésion sociale et le bien-être en Europe, de lutter en faveur d'une Europe sociale qui respecte tous ses citoyens et leurs droits, qu'ils soient hommes ou femmes, travailleurs ou retraités, de tout âge et de toute origine.

Lorsque nous critiquons cette Europe, en l'accusant d'être injuste et bureaucratique, nous ne devons jamais oublier qu'au Conseil européen, il y a des chefs d'État et de gouvernement et que les choix de l'Union européenne sont le résultat de leurs accords.

Voilà pourquoi nous devons tous autant que nous sommes soutenir notre vision de l'Europe, à commencer par nos propres pays, afin d'éviter que les difficultés internes ne se répercutent sur l'Europe.

L'hymne européen, l'Hymne à la joie, adopté par le Conseil de l'Europe en 1972 et utilisé depuis 1986, dit dans certains passages :

Joie, tes charmes réunissent ce que la mode sépare ; tous les hommes deviennent frères là où tes douces ailes reposent ; l'homme, que celui qui a l'inestimable bonheur d'être l'ami d'un ami, unisse sa joie à la nôtre.

Pour qu'une seule âme puisse avoir son mot à dire dans le monde.

Que tous les êtres s'enlacent ! Un baiser au monde entier !

J'espère que cet hymne ne sera jamais trahi.

Depuis le Congrès de Budapest, et après la très grave crise qui a dévasté notre continent, des signes de reprise économique se font jour à présent. Toutefois, un certain nombre de pays européens n'a pas encore pu compenser les pertes de richesse et d'emplois et le chômage y est encore trop élevé, en particulier chez les jeunes, qui sont relégués à des emplois précaires et de mauvaise qualité.

La réduction du pouvoir d'achat des salaires et des pensions, les coupes dans les services sociaux et de santé ont conduit à une augmentation de la pauvreté et des inégalités.

Les retraité(e)s et les personnes âgées font partie des catégories les plus vulnérables de la population qui ont le plus souffert et souffrent le plus des conséquences de la crise.

Les prochaines élections pour le renouvellement du Parlement européen seront décisives pour définir une nouvelle vision de l'Europe, une nouvelle Europe.

Nous devons tous mettre tout en œuvre, pendant la campagne électorale, pour que la peur et la désunion ne prennent le dessus, mais plutôt pour que l'Europe reparte de plus belle.

Nous devons rencontrer les candidats, chacun dans leur pays, pour discuter des questions concernant les retraités et les personnes âgées dans un continent qui vieillit de plus en plus et pour illustrer nos idées et nos propositions sur l'Europe mais également sur la politique économique, dès lors qu'elle affecte la vie quotidienne actuelle et future de chaque habitant européen.

Les citoyens qui ont quitté le monde du travail ne veulent pas être considérés comme des personnes inactives ou, pire encore, comme un fardeau pour la société. Au contraire, ils veulent être considérés comme une opportunité et un investissement pour leur propre pays et pour l'Europe entière.

Les choix de politique économique doivent permettre aux personnes âgées et aux retraités de continuer à vivre et à vieillir dans la dignité, en disposant de pensions adéquates et en bénéficiant de services sociaux et de santé efficaces. Ils doivent réduire la pauvreté croissante, en particulier chez les femmes âgées et les retraitées. Comme vous le savez, les pensions des femmes sont en moyenne inférieures à celles des hommes, en raison de la discrimination dont elles sont victimes au cours de leur vie professionnelle, comme les salaires moins élevés, le nombre moindre d'années de cotisation, les interruptions de carrière, le manque de conciliation entre vie privée et vie professionnelle et la persistance des préjugés et des stéréotypes.

Nous devons également saisir chaque occasion pour répéter que les personnes âgées veulent continuer à jouer un rôle actif, comme c'est déjà le cas dans la famille et dans le travail bénévole. Et qu'elles veulent que leur rôle fondamental soit reconnu par la société. C'est leur droit le plus strict.

Nous devons lutter contre toute discrimination fondée sur l'âge et le genre et contre les nombreuses tentatives de briser les générations, de ceux qui opposent les jeunes aux moins jeunes en prétendant qu'à travers leurs pensions, les personnes âgées volent l'avenir aux jeunes.

L'accord entre la Ferpa et le Comité des Jeunes de la CES envoie un message très clair et cohérent, à savoir qu'ensemble, nous n'accepterons pas les provocations de ceux qui veulent la confrontation entre jeunes et personnes âgées. Des provocations qui ne servent que d'alibi pour justifier des retards dans les politiques d'emploi des jeunes et les coupes en matière d'aide sociale et de pensions.

Les personnes âgées rejettent, d'ailleurs, ce genre de provocation pour une raison très simple : les jeunes sont leurs enfants et petits-enfants. Et elles vivent avec beaucoup d'amertume et d'inquiétude leur avenir incertain, tant au niveau de leur travail que de leur vie privée. Et elles consacrent une grande partie de leur pension de retraite et de leur temps libre à les soutenir et les aider.

Le protocole signé entre la Ferpa et le Comité des Jeunes de la CES est une bonne réponse à ceux qui continuent d'alimenter le conflit intergénérationnel.

En tant que telle, la Ferpa doit imposer davantage sa vision dans tous les organes institutionnels et décisionnels. Elle doit également revendiquer son rôle au sein de la Commission européenne sur les questions qui nous concernent, à commencer par le dialogue social européen, le vieillissement actif, la solidarité intergénérationnelle et l'application de la Charte des droits des personnes âgées. Il est donc utile de réaffirmer lors de ce 8^e Congrès de la Ferpa que les personnes âgées et retraitées revendiquent le droit à la dignité, à l'assistance sociale, à la sécurité et qu'elles soutiennent les jeunes générations, les travailleuses et les travailleurs dans leur lutte pour les droits du travail.

Elles réitèrent également comme objectifs prioritaires : le droit à une pension assurée, adéquate et digne, garantie par des systèmes de pension publics, avec une fiscalité aussi uniforme que possible dans toute l'Europe, afin d'éviter notamment l'exode des retraités vers des pays qui appliquent une fiscalité moins lourde aux pensions ; le droit à des soins de santé et de longue

durée de qualité, de nature universelle, pour faire face à la perte d'autonomie, qui entraîne une dépendance et des coûts extrêmement élevés pour les aînés et leurs familles.

Un objectif prioritaire est donc d'exiger des politiques en Europe et dans les différents pays qui tiennent compte du fait que l'espérance de vie a augmenté et que, par conséquent, avec le vieillissement, nous perdons une part de notre autonomie, ce qui entraîne une augmentation des problèmes liés à la mobilité et à la sécurité : nous sommes donc appelés à suivre attentivement les politiques de logement. Il est en effet indispensable d'adapter les maisons, les appartements, les bâtiments - et les villes elles-mêmes, les routes, les transports - aux besoins d'une population de plus en plus âgée. Les barrières architecturales doivent être éliminées ; tous les moyens et les dispositifs de lutte contre les accidents domestiques (qui touchent principalement les personnes âgées et les enfants) doivent être introduits ; les ascenseurs doivent être adaptés aux besoins des utilisateurs de fauteuils roulants et, si nécessaire, d'autres moyens de levage doivent être introduits ; les environnements urbains doivent être rendus plus adaptés aux personnes âgées, avec davantage de bancs, de parcs, de lieux de socialisation, un éclairage plus efficace, etc. ; les transports urbains doivent être plus adaptés aux besoins des aînés ; les modèles novateurs de logement doivent être encouragés afin de permettre le vivre ensemble de familles différentes, jeunes et vieilles générations confondues.

Si vous votez pour moi, j'assumerai ce poste prestigieux. J'aimerais remercier, pour l'opportunité qui m'est ainsi offerte, les syndicats italiens de retraités, en premier lieu l'UILP (dont je suis toujours le secrétaire national), mais aussi le SPI et la FNP, qui ont proposé ensemble ma candidature. J'ai beaucoup apprécié ce que les trois Secrétaires généraux, Romano Bellissima, Ivan Pedretti et Ermenegildo Bonfanti, ont écrit dans leur lettre de candidature. À savoir qu'à travers ce choix, ils ont voulu contribuer au renforcement de la Ferpa et de ses perspectives politiques et organisationnelles, en valorisant le travail accompli ces dernières années par l'équipe de direction de la Ferpa.

Accepter des missions prestigieuses - et cela vaut pour toutes les missions au sein de la Ferpa - implique également d'assumer de grandes responsabilités. Si vous m'élevez, j'essaierai de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que la Ferpa puisse jouer son rôle activement.

Les dix millions de membres de toutes nos organisations attendent de la Ferpa qu'elle joue un rôle plus influent et qu'elle agisse plus efficacement, tant vis-à-vis des institutions européennes qu'au sein de la CES.

Personnellement, je crois que le poste de Secrétaire général et, je le répète, tous les postes au sein de la Ferpa ne peuvent être réellement prestigieux que si la Fédération est capable de développer et de donner corps à ses stratégies, et que si la Ferpa peut se faire respecter non seulement en raison du grand nombre de ses membres, mais surtout de son bagage important de culture et de valeurs que chaque membre apporte avec lui. Une culture et des valeurs qui ont contribué à la naissance de l'Union européenne.

Chaque fois que j'en ai l'occasion, je ne cesse de répéter que la Ferpa est une grande Fédération qui détient en elle une grande force et recèle une prestigieuse bibliothèque humaine.

Si vous approuvez ce rapport et la résolution finale, ils constitueront les lignes d'orientation générales pour les quatre prochaines années.

Mais pour réaliser les objectifs fixés dans ces lignes d'orientation, il est nécessaire que la Ferpa et son équipe de direction soient forts et unis, en mesure d'influencer les choix politiques européens et au sein de la CES.

Dans un contexte européen qui tend à se désintégrer, nous devons quant à nous faire le contraire ; nous devons renforcer notre rôle en commençant par l'unité d'objectif.

Pour y parvenir, il faut d'abord que la Ferpa soit reconnue par la CES comme une fédération syndicale qui participe et qui vote.

Il s'agit là d'un problème de longue date que nous traînons depuis 2003, lorsque le Secrétaire général sortant, John Monks, a présenté la résolution reconnaissant la Ferpa comme fédération syndicale européenne lors du Congrès CES à Prague. La résolution ne fut pas adoptée, tout comme elle ne le fut pas lors des Congrès suivants. La Ferpa est restée pendant de nombreuses années un groupe spécifique, comme le Comité des Jeunes et la Coordination des Femmes. Lors du Congrès de Paris de la CES en 2015, cependant, le Comité des Jeunes a obtenu le droit de vote dans les organes de la CES, comme cela avait déjà été le cas pour le Comité des Femmes. La Ferpa est donc restée le seul groupe spécifique. C'est également la raison pour laquelle la reconnaissance de la Ferpa ne peut plus être différée.

Quoi qu'il en soit, nous avons accompli des progrès significatifs.

En effet, lors de la conférence de mi-mandat de la CES, qui s'est tenue à Rome en mai 2017, notre amendement n'a pu obtenir qu'à très peu de voix près les deux tiers des voix nécessaires à son approbation. Le résultat du vote a été le suivant : 111 voix pour, 30 voix contre et 42 abstentions. Un résultat positif, cependant, étant donné que nous avons obtenu 60 % des voix.

Cet objectif a été atteint grâce à l'engagement de Carla Cantone et de chacun d'entre nous, qui avons exercé une forte pression sur tous les syndicats de la CES.

L'obtention de ce résultat mérite également que nous remercions le Secrétaire général de la CES Luca Visentini, un fervent partisan de notre amendement, et l'ensemble du Secrétariat de la CES pour son vote favorable.

Nous déposerons à nouveau l'amendement lors du Congrès CES de l'année prochaine à Vienne. En ces mois qui nous séparent du Congrès, nous devons réaliser un travail en profondeur, en contactant toutes les Fédérations qui se sont abstenues ou qui ont voté contre, en rappelant les raisons qui nous amènent à insister pour que le vote soit accordé.

Cher Luca, je vous demande de continuer à nous soutenir pour réaliser cet objectif, afin que la Ferpa puisse représenter les droits des personnes âgées et retraitées au sein des organes et commissions de la CES, ainsi qu'en participant au travail avec le vote, comme toutes les autres fédérations, comme les jeunes, comme les femmes.

En votant, la Ferpa veut aussi obtenir la reconnaissance de la dignité de tous ses membres et dirigeants : les personnes déjà d'un certain âge, qui ont un long passé de militantisme syndical, riche d'histoires et d'expériences variées. Reconnaissance de la dignité du représentant de la Ferpa au sein des organes de la CES, dont il contribue à l'élaboration des lignes directrices, mais qui, lorsque vient le temps d'approuver le travail accompli ensemble, est humilié parce que son vote ne compte pas.

Les représentants de la Ferpa travaillent dans ces conditions depuis quinze ans. Je crois qu'il est temps de réparer cette injustice et de reconnaître à la Ferpa la dignité qui lui est due au sein de la CES.

Au cours des quatre prochaines années, nous devons faire entendre notre voix avec force, espérons-le également avec la CES, sur les conditions de vie de millions de personnes âgées et retraitées.

Nous devons tout mettre en œuvre pour donner corps à nos demandes, à commencer en mettant sur pied une journée européenne de mobilisation de toutes les organisations affiliées à la Ferpa dans tous les pays.

Je le répète, nous devons également nous faire entendre lors des élections du nouveau Parlement européen qui se tiendront en mai 2019, car leurs résultats seront importants pour l'avenir du continent.

Pour faire face à toutes ces questions et mener toutes ces batailles, nous avons besoin d'une Fédération plus fonctionnelle dans sa structure.

C'est dans cet esprit que le dernier Congrès a décidé de créer une commission chargée de mettre à jour le Statut, commission dont j'ai également fait partie. Nous avons donc un nouveau Statut

depuis hier et je remercie Dick qui, en tant que président de la Commission, a vraiment accompli un excellent travail.

Aujourd'hui, si vous m'écrivez, la Ferpa aura aussi un nouveau Secrétaire général, qui n'est pas si nouveau que cela, étant donné que je suis membre de la Direction depuis le Congrès de Venise en 2011 et que j'ai été Secrétaire général ad intérim pendant six mois en 2017, élu d'abord par la Direction puis par le Bureau exécutif pour remplacer temporairement Carla Cantone, absente pour raisons familiales.

Et je tiens à remercier une fois encore Carla pour la confiance qu'elle m'a témoignée, ainsi que vous tous de l'avoir approuvée.

Je suis donc un candidat qui a déjà accompli sa période d'essai de six mois et qui espère aujourd'hui avancer...

Toutefois, afin d'éviter que cette expérience de remplacement ne se reproduise, le nouveau Statut prévoit que le Secrétaire général adjoint prenne automatiquement la relève jusqu'à la réunion suivante de l'Exécutif en cas d'absence du Secrétaire général.

Le Statut prévoit également la fonction de Trésorier, pour nous permettre d'approuver les bilans en temps utile et d'avoir des comptes toujours à jour, car les ressources économiques de la Ferpa sont limitées et doivent être gérées au mieux.

Nous devons poursuivre avec détermination l'action du Comité des Femmes, qui doit bénéficier du ferme soutien de tous et de chacun(e) d'entre nous, car il traite de questions qui concernent l'ensemble de la Ferpa et les femmes et les hommes qui en font partie.

Selon moi, l'engagement du Comité des Femmes devrait être développé principalement sur deux lignes d'orientation majeures.

Tout d'abord, nous devons poursuivre et renforcer les actions dont l'objectif est de surmonter toute discrimination fondée sur le genre et parvenir à une représentation équilibrée hommes/femmes au sein de la Ferpa.

Nous avons accompli un premier pas significatif en introduisant l'amendement statutaire qui prévoit que les postes de Secrétaire général et de Secrétaire général adjoint doivent être occupés par des personnes de sexe différent. De toute évidence, ce n'est pas suffisant et nous devons continuer.

Nous devons également poursuivre nos efforts pour intégrer une perspective de genre dans nos analyses. Cela ne signifie pas seulement que nous devons mener des études théoriques, qui sont utiles certes, mais que nous devons développer des politiques syndicales qui répondent aux besoins des retraité(e)s, des femmes et des hommes âgés dans toute l'Europe.

En effet, comme vous le savez, la condition des personnes âgées a une forte spécificité de genre : les femmes vivent plus longtemps en moyenne, ont des pensions plus faibles, sont plus susceptibles de vivre les dernières années de leur vie seules et dans des conditions de perte d'autonomie.

Avec le Comité des Femmes, nous devons également poursuivre nos efforts contre la violence de genre et pour la diffusion d'une culture de genre, au sein de la Ferpa et en dehors de celle-ci.

Enfin, il est essentiel de renforcer les liens entre les femmes de générations différentes et entre les travailleuses et les retraitées, en collaboration avec le Comité des Femmes de la CES.

Mais ces changements ne suffiront pas à renforcer la Ferpa sans une plus grande implication de la Direction et de l'Exécutif.

Les réunions de l'Exécutif doivent être plus ciblées, et ne comporter que peu de points à l'ordre du jour, afin de pouvoir approfondir les sujets traités et les approuver après réflexion collective. Les points approuvés feront ainsi réellement partie de notre action quotidienne, y compris au sein de nos organisations syndicales respectives.

La Direction doit renforcer son rôle dans la gestion de la Ferpa en créant en son sein des groupes de travail sur des thèmes spécifiques, et nous devons créer un véritable travail d'équipe européen.

Si la Ferpa avait plus de ressources économiques, elle pourrait convoquer un plus grand nombre de réunions de la Direction et de l'Exécutif.

Ce n'est malheureusement pas possible, mais nous pouvons surmonter cet obstacle en renforçant l'échange d'informations, la communication et le dialogue entre nous, par le biais de notre site Internet (qui doit toujours être mis à jour) et d'un recours accru au courrier électronique.

C'est vrai, nous avons un problème qui ne date pas d'hier, celui de parler tant de langues différentes. Encore une fois, nous avons une limite de dépenses pour les traductions et nous ne pouvons traduire que les notes officielles, qui plus est, seulement dans quelques langues.

Mais nous ne devons pas nous laisser influencer par ces obstacles. Nous devons au contraire essayer de les surmonter, par exemple en utilisant plus d'interprètes en simultanée, de façon à avoir une communication plus immédiate entre nous, même si elle n'est pas parfaite, en attendant la traduction officielle pour les réunions de la Ferpa.

Le Secrétariat général a un rôle décisif à jouer dans la coordination précise des activités et le bon fonctionnement de la Ferpa ; c'est la raison pour laquelle, avec Jessica et Henri, je m'efforcerai de trouver les solutions les plus appropriées et les plus efficaces.

En conclusion, chacun d'entre nous doit déployer un maximum d'efforts pour que notre Fédération fonctionne le mieux possible, sans déléguer à d'autres ce que nous pouvons faire tous ensemble. Si nous y croyons et que nous nous y engageons, nous y parviendrons.

J'essaierai d'y parvenir avec beaucoup d'engagement et j'espère que vous vous y attellerez également, car votre aide est indispensable.

Elle est indispensable, non seulement pour faire en sorte que la Ferpa ait davantage, mais surtout pour que les retraité(e)s, les personnes âgées de nos pays, qui ont confiance en nous, qui se sentent citoyens européens et qui veulent continuer à se sentir comme tels, aient davantage leur mot à dire.

Vive la Ferpa. Longue vie à nous tous qui croyons qu'il n'y a pas d'âge pour croire et lutter pour nos valeurs et nos besoins.